

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES du 22 septembre 2020, 9h30

Nombre de membres	160
Nombre de voix	1 055
Quorum	528
Nombre de voix présentes ou représentés	730

Nombre de personnes présentes	27
-------------------------------	----

Le quorum étant atteint, l'assemblée a pu délibérer valablement.

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport annuel du Président
- Présentation d'un déroulé type d'aménagements hydrauliques du vignoble (Chambre d'agriculture 02)

M Jean-Pierre Bechard, président de l'ASA, remercie les personnes présentes et présente le rapport annuel d'activités de l'ASA.

Suite à son élection début 2019, le Syndicat a mis en route le fonctionnement administratif et financier de l'ASA sur l'année 2019. L'ASA a ainsi pu établir son 1^{er} budget au titre de l'année 2020, les 1^{ères} redevances seront appelées au dernier trimestre 2020.

Les activités de l'ASA sur l'année 2020 ont dû être restreintes en raison du contexte sanitaire limitant les possibilités de réunion. Néanmoins, avec l'appui de la Chambre d'agriculture de l'Aisne en tant qu'assistant au maître d'ouvrage, le Syndicat a dressé le dossier de consultation de la future opération de maîtrise d'œuvre pour les travaux de desserte et d'aménagements hydrauliques des coteaux. Ce dossier sera publié à l'automne pour un choix du maître d'œuvre en décembre.

Mme Richet, de l'AG2C, complète cette présentation par la présentation du rapport financier de l'ASA. Etant la 1^{ère} année, seul le budget est présenté.

Le rapport d'activités et le rapport financier figurent en annexe du PV.

Par délibération jointe, l'assemblée se prononce favorablement pour l'adoption du rapport 2020 de l'ASA.

La Chambre d'agriculture de l'Aisne présente ensuite la méthodologie généralement observée pour les projets de travaux de desserte et aménagement hydraulique de coteau.

M le Président remercie l'assemblée et précise que la prochaine assemblée, électorale, se tiendra en 2021. L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h20.

Le Président,
M Jean-Pierre Bechard